**RAPPORT MORAL ET RAPPORT D’ACTIVITES**

**RELATIF A L’ANNEE 2021**

**ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 21octobre 2022**

Présenté par Mme Catherine DURAND, Présidente d’ASA 07

Mmes, Mrs, Chers Amis et Adhérents

Les années se suivent et se ressemblent : nous avons dû repousser comme l’année dernière l’assemblée générale à cet automne 2022 en espérant que dès 2023 nous reprendrons le calendrier printanier de nos A.G.

C’est avec un grand plaisir que je vous retrouve, accompagnée des membres du bureau et des administratrices et administrateurs d’AsSolidAfrica07. C’est d’ailleurs à vous toutes et tous que j’adresserai en premier nos remerciements pour votre présence ce soir, témoignage de l’intérêt que vous portez à notre association et à ses activités.

Je poursuivrai les traditionnels remerciements en citant les personnes qui oeuvrent autour de nous pour que vive AsSolidAfrica07 :

- Ainsi, un merci particulier à notre référent **Jean-Paul Nabaloum** au Burkina Faso pour son aide précieuse ; Jean-Paul que nous avons eu le plaisir de retrouver parmi nous cet été.

- De vifs remerciements au **Conseil Départemental de l’Ardèche et la Mairie de CHOMERAC** pour leur soutien, leur aide et leur confiance.

- Un merci chaleureux à nos **adhérents et sympathisants** qui nous adressent régulièrement des mails de félicitations pour la réussite de nos projets et leurs encouragements pour continuer nos actions.

**Dans le domaine de nos activités :**

En préambule, retenez que notre association compte en 2021: **116 adhérents.**

Nous avons participé en **juin 2021 à un module de formation** proposé par l’association « *Ardèche Afrique Solidaire* » **sur le thème des forages,** animé par un membre de l’association « *Electriciens sans frontières* ».

Le contenu de la formation nous a permis de constater que nos choix et actions en matière de forage sont pertinents et l’expérience acquise au niveau technique est intéressante. Nous avons pu nous renseigner sur les châteaux d’eau et sur la nécessité de prévoir des plates-formes en béton autour des forages pour maintenir une certaine hygiène (prévention des maladies notamment celle des vers).

Nous avons publié la **Lettre d’informations n°20 sept 2021** afin de vous tenir informé des actions menées.

Nous avons participé au **marché « Artisanats Africain** » à Saint Fortunat le 6/11/2021.

Grâce à notre réseau de relations associatif, nous avons pu acheminer **1 m3 dans un container** en novembre 2021 pour le Burkina Faso composés de dons de vestes de ski de la station « *Super Sauze* », de lunettes données par les opticiens de Privas « Optilux/Bochet », d’une roue de secours pour le véhicule Kangoo et de friperies.

Nous avons maintenu le contact avec **les écoles.**

**L’école Saint Louis** nous a reversé sa collecte « Bol de riz ». Une nouvelle école primaire est intéressée par nos interventions sur la **commune de Saint Priest.**

Nous avons renouvelé notre adhésion à l**’association *AAS*** (Ardèche Afrique Solidaire) en lien avec le Réseau Associatif de ***RESACOOP,*** cecitoujoursdans un esprit de solidarité.

Nous avons procédé à la mise à jour du site de l’association **assolidafrica07.org**

La presse a contribué cette année encore à parler de l’association notamment sur **« Le Dauphiné Libéré ».**

(Merci à JEFF pour les articles et photos)

***Réalisations en 2021***

* **Un forage** **sur le site du CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale)** Projet 2020 reconduit en 2021**:**

Notre projet de l’eau pour le dispensaire et la maternité est abouti avec la réalisation du forage d’une profondeur de 60 mètres. Notre référent a supervisé les travaux sur place au village de Boulma. L’accès à l’eau potable sur le site était une nécessité, d’une part, pour rendre le dispensaire autosuffisant en eau, et, d’autre part, pour permettre la réalisation des travaux de réhabilitation du site. Le jaillissement de l’eau est toujours un grand moment de satisfaction.

* **Des tables et des bancs au CEG de Boulma pour la rentrée d’octobre 2021 :**

Notre référent a réceptionné la livraison des tables et bancs pour le CEG de Boulma au nom de l’association. Le bureau des parents d’élèves avec son président Gilbert, le surveillant Yakouba et les élèves ont installé le matériel dans le deuxième bâtiment. C’est une satisfaction de savoir que les collégiens apprécient d’étudier correctement assis.

* **Micros crédits** :

En notre absence et comme l’année dernière, le Bureau d’ASA07 a mandaté notre référent sur place, Jean-Paul NABALOUM pour gérer les remboursements.

Les femmes ont honoré leur engagement en remboursant en janvier 2021 les 2% d’intérêt. Comme convenu, ces remboursements sont ensuite réaffectés à d’autres demandes de micro crédits. Ainsi, c’est une aide précieuse que nous apportons chaque année aux femmes du village grâce à cette enveloppe.

***Objectifs en 2022/2023***

**Travaux électriques au Collège et dispensaire, visite de l’électricien de Yako…….**

Concernant les projets électriques, il est précisé que les devis sont à revoir avec l’électricien car il manque des précisions**.**

**Réhabilitation du CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale) :**

Je laisse la parole à Liliane De Ochandiano ………

Le forage donne entière satisfaction. Outre qu’il permet au Centre de Santé un accès direct à l’eau potable, il bénéficie également aux habitants du quartier le plus proche qui ne disposaient pas de forage à proximité. Nous avons donc fait d’une pierre, deux coups comme on dit.

Au mois d’août, dès que les villageois ont appris l’imminence du début des travaux sur le bâtiment de la maternité, ils se sont tous mobilisés pour nettoyer à fond tout le site : arrachage des arbustes, enlèvement des papiers et sacs plastics qui traînaient, ménage de l’intérieur des bâtiments…

Les habitants sont très touchés que l’association ne les laisse pas tomber dans le contexte actuel et que nos actions continuent envers et contre tout. Le fait que Jean-Paul ait pu venir en France et rapporte au village toute la mobilisation des adhérents et de nos soutiens ici renforce leur motivation pour participer eux aussi à la réhabilitation du Centre de Santé.

Jean-Paul est donc reparti avec le financement pour commencer les travaux de la maternité avant la fin de l’année.

En fonction des subventions et financements obtenus, nous lancerons les travaux du bâtiment du dispensaire.

Nous avions chargé Jean-Paul de contacter un électricien pour effectuer un état des lieux de l’électricité et des panneaux solaires : les bâtiments de la maternité et du dispensaire en sont équipés et les installations fonctionnent. L’état a tiré une ligne électrique jusqu’au site, nous n’aurons donc pas à financer cela mais il faudra équiper en électricité les bâtiments. Bien que l’électricité soit un vrai plus, nous tenons à privilégier l’utilisation des panneaux solaires. En effet, le coût de la dépense énergétique se répercutera forcément sur les usagers du Centre de Santé et ce n’est pas une solution idéale étant donné les faibles revenus des villageois.

Il restera à parfaire l’hygiène sur le site en construisant ou réhabilitant les latrines. Il n’en existe que 2 sur le site actuel. Jean-Paul doit voir avec le major pour en faire l’état des lieux.

Pour rappel, suite à notre visite en 2019 au Centre de Santé, visite qui a déclenchée ce grand projet, ASA07 finance le poste d’une personne chargée de l’entretien des locaux du dispensaire. L’hygiène est d’ailleurs ce qui nous avait « choquées » Cathy et moi lors de la mission. Parmi les nombreuses pathologies traitées au Centre de Santé, les affections cutanées consécutives au manque d’hygiène sont multiples avec des conséquences parfois mortelles.

Enfin, pour terminer, nous faisons partir par container 3m3 de divers matériels dont de nombreux draps et couvertures, ainsi qu’un ordinateur à destination du Centre de Santé. Jean-Paul doit effectuer un point avec le major pour vérifier l’état et les besoins en matelas que nous achèterons sur place en cas de nécessité.